



Qui sommes-nous?

Présenté par:
Me. Annick Legault
Avocate en droit des réfugié·es
et de l'immigration

Mission

Une clinique juridique communautaire à but non lucratif défendant les droits civils, politiques et socioéconomiques des personnes migrantes à statut précaire (MSP) et sans statut en préconisant une approche holistique et solidaire et en soutenant les mobilisations de leurs communautés

BREF HISTORIQUE

- ▶ En juillet 2021 un groupe d'intervenant·es et d'avocates se sont retrouvés et ont « parti » le projet de la Clinique;
- ▶ En juin 2022, la Clinique, suivant une assemblée constitutive, a été créée;
- ▶ En septembre 2022, la Clinique a eu pignon sur rue et ses activités ont officiellement débutées



Que faisons-nous?



Trois volets d'activités:



Représentation juridique et accompagnement psychosocial



Vulgarisation et information juridique



Organisation communautaire et défense collective des droits

Buts de la Clinique

- Défendre et promouvoir les droits et les intérêts des personnes MSP et sans statut;
- Travailler à améliorer les conditions de vie des personnes MSP et sans statut
- Outiller les personnes MSP et sans statut - ainsi que les organismes les appuyant - et les sensibiliser à leurs droits, à leurs obligations et à leurs responsabilités
- Sensibiliser la population à la réalité et aux besoins des personnes MSP et sans statut

Les personnes à statut précaire et sans statut

Qui sont ses personnes:

Elles sont vulnérables (multiples vulnérabilités) dont parmi les suivantes:

- ▶ Traumatisées
- ▶ Financièrement en difficulté
- ▶ Isolées
- ▶ Sans domicile fixe
- ▶ Monoparentales
- ▶ Partie d'une minorité (notamment LGBTQI+)
- ▶ Problèmes de santé physique
- ▶ Problème de santé mentale
- ▶ Difficulté d'accès à une représentation
- ▶ Limitations dans la compréhension des processus

CJM veut venir en aide aux plus vulnérables

Vulnérabilité les gens sont activement à la recherche d'un·e représentant·e

- ▶ Difficile accès à une représentation de qualité!
- ▶ Cas complexes, urgents, grande vulnérabilité sont délaissés
- ▶ Tarifs de l'aide juridique dérisoires, pratique privée exorbitante
- ▶ Cercle vicieux du référencement...

Femmes et fillettes ayant vécues ou craignant une Mutilation génitale féminine (MGF)

- ▶ Elles sont vulnérables de part le fait d'être « femme » ou d'être « femme » et « enfant » (en droit international des réfugiés)
- ▶ Elles sont vulnérables car souvent en opposition à leur communauté, à leur famille et/ou conjoint (père des fillettes)
- ▶ Elles sont vulnérables du fait d'avoir vécu dans un continuum de violence sexo-spécifique
- ▶ Elles sont vulnérables car pouvant être précaires financièrement
- ▶ Elles sont vulnérables du fait de leur vécu possible de traumatismes multiples
- ▶ Elles sont vulnérables du fait de leur problèmes de santé physique et/ou psychologique
- ▶ Etc.

Accès aux services de la CJM

- ▶ Elles peuvent participer à nos formations (présentement une qui se donne en collaboration avec le Collectif Bienvenue)
- ▶ Elles peuvent soumettre un formulaire pour demander à l'équipe d'avocates de la Clinique de prendre leurs dossiers d'immigration et si leurs dossiers sont retenus, nous garantissons une approche holistique de leurs besoins, qui comprend:
 - d'avoir une approche global quant à leur situation juridique (regarde notamment s'il y existe des enjeux en droit de la famille, droit criminel, régie du logement)
 - suivi avec un·e intervenant·e
 - s'assurer que les professionnel·les de la santé et autres travaillent ensemble et ce pour un même but
 - référencement à des ressources spécialisés et répondant aux besoins identifiés



Merci!

Site Internet provisoire: cliniquejusticemigrante.org

Pour nous joindre: info@cjm-mjc.org